

Respect de la confidentialité : les erreurs à ne pas commettre – Instant learning

Evitez les écueils en matière de confidentialité

PUBLIC

Avocats

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

NIVEAU D'EXPERTISE

Fondamentaux

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
 - ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de

Code
703022

Durée
3 heures / 3 heures

Tarif Inter*
399 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Présenter la notion de confidentialité des informations et des correspondances entre avocats
- Identifier les exceptions à l'obligation de respect de la confidentialité des échanges
- Décrypter les conséquences disciplinaires et procédurales de la divulgation d'une correspondance couverte par la confidentialité

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.

Présenter la notion de confidentialité des informations et des correspondances entre avocats

- Présentation du principe déontologique de respect de la confidentialité
- Ce que recouvre les notions de :
 - ▶ Interdiction de tout accès aux correspondances (clients, magistrats)
 - ▶ Interdiction de toute appréhension de correspondances confidentielles (écoutes téléphoniques, saisies)
- L'articulation entre les principes déontologiques de confidentialité et de discrétion
- Atelier pratique : les « confidences » orales et écrites hors procédure entre avocats et « la foi du palais »

Identifier les exceptions à l'obligation de respect de la confidentialité des échanges

- Les correspondances portant la mention « officielle »
- Les actes de la procédure participative
- Les dossiers d'aide juridictionnelle
- Les assurances de protection juridique
- Les échanges avec la caisse de règlement pécuniaire des avocats (CARPA)
- Les échanges avec les services déontologiques de l'ordre des avocats
- Mise en situation : Les réflexes à adopter dans les échanges entre avocats français et étrangers

réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

Décrypter les conséquences disciplinaires et procédurales de la divulgation d'une correspondance couverte par la confidentialité

- Conséquences dans le cadre d'une procédure contentieuse et non contentieuse
- Les sanctions disciplinaires encourues

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

...

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.



Prochaines sessions

...

A DISTANCE

- 6 Nov. 2026

